



Communiqué de presse

Le siège du Ministère de la Jeunesse et des Sports a abrité le vendredi 19 Janvier 2018, une cérémonie de signature d'un accord de coopération entre le Royaume du Maroc et la République de Côte d'Ivoire dans le domaine du sport, par Messieurs Rachid TALBI ALAMI, Ministre de la Jeunesse et des Sports et François Albert AMICHIA, Ministre des Sports et des Loisirs ivoirien en présence de son Excellence Monsieur Idrissa TRAORE, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au Maroc.

D'une durée de cinq années, et s'inscrivant dans le cadre de la consolidation des relations de coopération Sud-Sud prônée par sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu le Glorifie, cet accord a pour objectifs majeurs de consolider et promouvoir les relations de coopération et d'amitié entre les deux pays, à travers une série d'activités et de programmes, dont principalement:

- La contribution à la préparation des équipes nationales et des sportifs de haut niveau par l'organisation dans les deux pays de stages de préparation et des compétitions amicales;
- La participation des équipes nationales et des clubs aux manifestations sportives organisées dans chacun des deux pays;
- Le renforcement de la participation mutuelle des sportifs aux différents événements et compétitions organisés dans les deux pays;
- L'échange d'expériences et d'information dans les domaines de la gestion et d'administration des installations sportives, la médecine du sport, la lutte contre le dopage et la lutte contre la violence dans les stades;
- L'échange d'information et d'expériences en matière d'organisation des manifestations sportives;
- La consolidation de la coopération entre les fédérations sportives des deux pays;
- Le jumelage entre les Instituts de formation des cadres sportifs des deux pays;
- L'échange d'enseignants et de documents à caractère scientifique et pédagogique entre les instituts nationaux du sport des deux pays;
- La mise à la disposition des centres nationaux des sports, pour des stages de perfectionnement au profit des sportifs de haut niveau des deux pays;
- L'accès des étudiants aux Instituts de formation des cadres, notamment à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan et l'Institut Royal de Formation des Cadres à Rabat.

